



Association des Entrepreneurs Miniers du Québec

Val-d'Or le 5 mars 2008

Secrétaire du BAPE
À l'attention de la coordonatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadian Malartic
Bureau d'audience publique sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au projet minier Canadian Malartic Corporation Minière Osisko, Malartic, Québec

Madame, Monsieur,

Considérant le potentiel de création de la valeur et de richesse du projet Canadian Malartic, pour Malartic, l'Abitibi-Témiscamingue, et le Québec;

Considérant que la mise en chantier du projet permettra la création de 700 à 800 emplois de construction pour une période d'environ 21 mois;

Considérant que le développement du projet permettra la création de 465 emplois directs bien rémunérés pour une période d'au moins 10 ans, et un nombre important d'emplois indirects;

Considérant que le projet est planifié durant une période économique difficile, dans une région affectée durement par la crise forestière;

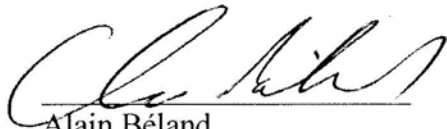
Considérant que le projet permettra de créer des emplois stables pour nos jeunes;

Considérant que la Corporation Minière Osisko a démontré une approche de développement durable et responsable.

Nous appuyons le développement du projet Canadian Malartic de Corporation Minière Osisko pour le bénéfice de la région.

Proposé par Marcel H. Jolicoeur
Secondé par Alain Béland

Cette résolution a été acceptée à l'unanimité lors de la réunion annuelle de l'Association des Entrepreneurs Miniers du Québec tenue à Val-d'Or le 5 mars 2009.



Alain Béland
Président
Association des Entrepreneurs
Miniers du Québec



Daniel Côté
Secrétaire
Association des Entrepreneurs
Miniers du Québec

- c.c. M. Sean Rosen, ing., Président et chef de la direction – Osisko
M. Robert Wares, géol., Vice-président directeur et chef de la direction – Osisko
M. Bryan Coates, C.A., Vice-président, finances et chef de la direction financière – Osisko
Mme Hélène Thibault, Directrice des communications – Osisko